



Comité Départemental De Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

**Guillaume
Escande**

Président du CD31

Association du comité
départemental de tir à l'arc
de la Haute-Garonne

RNA :
W 313005231
N° de SIRET :
441 130 010 00016

Adresse :
CD31 Tir à l'arc
Chez M. Escande Guillaume
13 bis Chemin de Piquemil
31770 Colomiers

Tel :
0686065616

Email :
contact@cd31arc.fr



Compte rendu de l'assemblée générale du comité départemental de la Haute-Garonne

Date: 31 Janvier 2020

Lieu : L'Union, Stade Georges Beyney

Présents :

Le Comité Départemental (CD31) :

bureau: Guillaume ESCANDE, Jewveeta WOOCHIT, Pierre PERUZZETTO

comité directeur: BENHAMI Aziza, DEDIEU Henri, GOUTELARD Hervé, PAUCHARD Marie-Claire

Clubs représentés

CLUB	NOM	LOCALITE	NB VOIX
1131071	CIE D'ARCHERS DE SEDE	SAINT-GAUDENS	3
1131072	L'UNION TIR A L'ARC	L'UNION	8
1131073	LES ARCHERS FRONTONNAIS	FRONTON	7
1131079	COMPAGNIE D'ARCHERS DU TOUCH	TOURNEFEUILLE	8
1131080	ARC CLUB DE BLAGNAC	BLAGNAC	10
1131081	TOULOUSE ATHLETIC CLUB	TOULOUSE	4
1131090	ARCHERS DE MONTGISCARD	MONTGISCARD	7
1131091	CIE D'ARCHERS DE MURET	MURET	9
1131093	BALMA ARC CLUB	BALMA	9
1131102	LES ARCHERS LEGUEVINOIS	LEGUEVIN	7
		Total voix représentées	72

Ordre du jour

- ❖ Bilan Moral du président
- ❖ Bilan financier exercice 2019
- ❖ Budget prévisionnel exercice 2020
- ❖ Vote modification des statuts
- ❖ Election des délégués représentants le CD31
- ❖ Projets à venir

Les présidents de clubs ou leurs mandataires représentent 72 voix sur les 90 du département.

La représentation étant supérieure à la moitié des voix du département, l'assemblée générale peut se dérouler normalement.



Comité Départemental De Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

Début de la réunion à 19h40

La présentation, jointe en annexe, sert de support au déroulement de cette assemblée générale.

Bilan moral

L'assemblée générale débute par la remise des prix des champions.

1. Statistiques des licences

Lors de l'assemblée, aucun changement de tarification des licences n'a été sollicité.

Les cotisations restent donc les mêmes que l'année passée :

- Adultes : 6€
- Jeunes : 4,50€

2. Rencontres jeunes

Les rencontres jeunes ont encore rencontré un grand succès avec 4 clubs organisateurs l'année passée. Il est à noter que le club de Cugnaux se retire des rencontres jeunes. Le grand gagnant de l'année dernière reste le club de Balma. Le CD31 doit alors faire graver le trophée et en mettre un nouveau en jeu pour la saison en cours.

Le club de L'Union se propose à l'organisation de rencontres jeunes à partir de la saison prochaine.

Le CD31 aimerait que les clubs soient parfaitement autonomes sur l'organisation de ces rencontres et surtout sur la gestion des tournois par équipe.

Seules 2 rencontres jeunes parcours ont été organisées l'année passée. Celle de Montpitol ayant été annulée pour cause de manque de participants. En effet, il devient difficile d'organiser des compétitions lors de la saison extérieure car il y a beaucoup de championnats en cette période et les entraîneurs sont donc moins disponibles.

Pour la saison en cours, les clubs de Léguevin et Montgiscard renouvellent leur participation à laquelle s'ajoute le club de Muret le 6 Juin.

Le club de L'Union émet aussi le souhait d'en organiser pour la saison prochaine.

3. Challenge parcours

Le CD31 remercie Henri Dedieu pour son travail de gestion du challenge parcours.

Le challenge parcours fonctionne toujours très bien. Et les participants en sont toujours contents.



Comité Départemental De Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

4. Championnat départemental

Il n'y a pas eu de championnat départemental cette année.

La DDES (voir ci-après) serait peut-être un moyen de remplacer ce championnat départemental.

Cependant, le club de l'Union propose, pour l'année suivante, d'organiser des duels individuels en salle. Cela pourrait alors être le nouveau format du championnat départemental demandé lors de la dernière AG.

5. Tir en salle par équipe (DDES)

La DDES a encore rencontré un franc succès cette année avec 6 clubs organisateurs.

La nouveauté a été de réaliser un championnat départemental interclub, comme pour les rencontres jeunes, pour lequel le club de Muret est sorti vainqueur.

Il y a une forte demande d'organisation de compétition similaire en extérieur qui reste compliqué en raison du peu de dates disponibles et du format des compétitions.

Le club de Muret indique renouveler la compétition entièrement de duels réalisée l'année passée qui aura lieu le 4 Juillet.

6. Système TRAPTA

Les clubs sont maintenant parfaitement autonomes sur l'utilisation du système.

Le CD31 doit à présent faire quelques investissements matériels comme l'achat de quelques téléphones, de batteries ainsi que d'un moyen de transport plus approprié demandé par les clubs utilisant le système.

7. Chronotirs

Les chronotirs nécessitent une maintenance mais le CD31 n'arrive pas à avoir de réponse du fournisseur. Il souhaiterait éventuellement acheter un jeu supplémentaire. Le CD31 demande aux clubs se déplaçant sur les compétitions nationales, de relancer directement le fabricant s'il est également présent.

Dans le cas où il n'y aurait pas de réponse, le CD31 essaiera de lui-même faire les réparations.

8. Groupement jeunes départemental

Il n'y a pas eu de groupement jeunes l'année passée. Il subsiste le problème des dates qui sont difficiles à trouver. Le CD31 se donne encore une année pour voir s'il annule cette initiative.



Comité Départemental De Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

9. Archers en pôle

Une subvention a été accordée à Julia Masseret (du club de Tournefeuille), en pôle à Bordeaux.

Le club de Tournefeuille remercie le CD31 et ajoute qu'un archer en pôle apporte beaucoup au développement dans une commune.

Vote du bilan Moral : 72 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

Bilan financier de 2019

Le CD31 annonce reverser le surplus de trésorerie de l'année passée aux clubs au prorata du nombre de licenciés par club et à hauteur de 1,50€ par archer.

Vote du bilan Financier : 72 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

Budget prévisionnel 2020

Les dépenses prévues restent sensiblement les mêmes que l'année passée avec l'ajout du renouvellement matériel des systèmes TRAPTA et chronotir.

Vote du budget prévisionnel : 72 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE

Vote des nouveaux statuts

Les nouveaux statuts stipulent qu'au cours d'une année olympique, une assemblée générale extraordinaire électorale doit avoir lieu après les jeux olympiques mais avant le 31 Décembre. Le CD31 va donc organiser une assemblée générale extraordinaire au mois d'Octobre. Il propose de changer l'assemblée générale ayant lieu en début d'année civile pour la faire désormais en début de saison (courant octobre). Cela serait possible avec une clôture des comptes au 31 Août et éviterait d'organiser 2 assemblées générales dans la même année tous les 4 ans.

Vote des nouveaux statuts : 72 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE



Comité Départemental De Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

Election des délégués à la FFTA

Conformément à l'article 8.5 des statuts de la Fédération, un appel à candidature a été fait.

Représentant : Guillaume ESCANDE

Suppléant : Pierre PERUZZETTO

Le vote a lieu à bulletin secret au scrutin majoritaire.

Nombre de voix disponibles 72

Election des délégués : 72 POUR, 0 ABSTENTION, 0 CONTRE, pas de noms rayés

Les candidats suivants ont obtenu :

ESCANDE Guillaume : 72 voix - ELU

PERUZZETTO Pierre : 72 voix - ELU - 1er suppléant

Commission de discipline

Un règlement doit être mis en place à propos de la commission de discipline. Mais le CD31 attend les précisions de la FFTA avant d'effectuer l'élection de cette commission.

Projets à venir

- ❖ Achat groupé de récompenses

Un nouveau catalogue de récompenses est en cours. Une nouvelle commande groupée de récompenses va donc être lancée dans les semaines à venir.

- ❖ Run archery

Balma organise un run archery le 5 Juillet.

Le CD31 aimerait développer cette discipline au sein du département et propose de participer s'il y a besoin d'investissement matériel (cibles à bascule par exemple).

- ❖ Renouvellement du comité directeur

Le bureau du CD31, ne souhaite pas renouveler son mandat. Mais il affirme sa volonté de rester au comité et à aider pour la transition avec le nouveau bureau.



Comité Départemental De Tir à l'Arc de la Haute-Garonne

Fin de la réunion à 21h40

Fait à Toulouse, le 03 Février 2020

Le président
Guillaume ESCANDE

La secrétaire
Jewveeta WOCHIT